

L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

des rivières



Plein cap sur 2023 !



ÉDITO

du Maire

2

FLORE THEROND >



“

En mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette année débutante. Il me semble important de placer 2023 sous le double signe de l'espoir et de la paix. Espoir pour tous ceux qui autour de nous font face à des difficultés économiques, de santé, de solitude... Paix pour tous ceux qui, sur notre continent ou sur d'autres parties du monde, sont confrontés à l'horreur de la guerre, à ses massacres, destructions et vies brisées.

Cette année, notre équipe a pu présenter ses vœux aux habitants, première cérémonie depuis le retour à la vie normale, quelques images de la soirée sont présentées dans les pages suivantes. La convivialité était le fil conducteur de ce moment de partage, de même que les remerciements sincères à tous ceux qui font vivre notre commune et participent, par leur action quotidienne ou plus ponctuelle, à son développement.

Cette cérémonie du 13 janvier a été l'occasion de mettre à disposition le petit fascicule "Bilan à mi-mandat", résultat d'une séance de remue-méninges de l'équipe municipale en septembre dernier. Une nouvelle séance est programmée afin de projeter jusqu'à 2026 les actions à mettre en œuvre dans le cadre contraint des incertitudes financières actuelles. C'est dans les supports de communication : le site de la commune, l'Écho des rivières et le Torrent d'info, que vous serez régulièrement présentés les réalisations en cours ou à venir.

2023 sera marquée par la volonté de la municipalité de mettre en place un budget participatif dont les règles et contours seront très prochainement proposés. Cela permettra à tous ceux qui souhaitent s'investir aux côtés des élus de répondre aux attentes de la population en matière de cadre de vie, d'environnement ou de solidarité.

Que l'année 2023 vous soit douce, joyeuse, active et ensemble imaginons l'avenir et réalisons-le.

”



3	TRAVAUX, URBANISME, RÉSEAUX, SÉCURITÉ
4-5	ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, HAMEAUX
6	AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, LOGEMENT
6	CULTURE, ANIMATIONS, JUMELAGE
7	COMMUNICATION
8-9	ÉCONOMIE, TOURISME
9	RESSOURCES HUMAINES
10-11	AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE
12	PORTRAIT : THIERRY SAINT-LÉGER



TRAVAUX | URBANISME RÉSEAUX | SÉCURITÉ



RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRE & MATERNELLE

La consultation menée au cours de l'été 2022 a révélé que l'une des préoccupations majeures des habitants de Florac Trois Rivières était, entre autres, la réhabilitation des écoles publiques.

La municipalité, pour qui ce projet est également prioritaire, a donc lancé en septembre dernier un marché de procédure adaptée pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) afin d'établir un programme de rénovation des écoles communales visant l'adaptation et la mise aux normes des bâtiments ainsi que l'aménagement de la cour intérieure et de la place du Saguenay.

C'est le bureau d'étude EPIC, représenté par M. Grégory BANNHOLTZER, qui est le lauréat de ce marché. Il sera à la tête d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte, d'urbanistes, de paysagistes, d'un thermicien et d'ingénieurs techniques afin de conduire l'étude et le futur projet dans sa globalité.

UN A.M.O., QUÉZACO ?

L'A.M.O. a pour mission d'aider le maître d'ouvrage (la mairie) à définir, piloter et exploiter le projet. Il a un rôle de conseil et/ou d'assistance, de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage. Il facilite la coordination de projet et permet au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations.

Le bureau EPIC sera donc responsable de plusieurs étapes du projet comme :

- > L'état des lieux et le recueil des besoins des personnels, des usagers et de la municipalité,
- > La proposition de différents scénarii d'aménagement répondant au cahier des charges,
- > La programmation technique,
- > La recherche de financements,
- > L'aide au recrutement de la Maîtrise d'œuvre (architecte),
- > La programmation des futurs travaux...

La municipalité souhaite que ce projet de rénovation et d'aménagement soit exemplaire en répondant aux objectifs de la loi Climat et résilience promulguée le 22 août 2021, introduisant la notion de "rénovation performante" et luttant contre les "passoires thermiques". L'A.M.O. devra donc tenir compte de ces objectifs énergétiques mais également des enjeux patrimoniaux ainsi que des exigences réglementaires qui incombent aux écoles.

Les premières concertations avec le bureau d'étude EPIC devraient démarrer dès le mois de février pour un début de travaux espéré à horizon 2024 !

Le Parc Arnal

UN LIEU D'EXCEPTION À METTRE EN VALEUR

4

LA COMMUNE DE FLORAC TROIS RIVIÈRES SOUHAITE QUE LE PARC ARNAL DEVIENNE UN LIEU DE RENCONTRES INTER GÉNÉRATIONNELLES.

POUR LA SOUTENIR DANS SA DÉMARCHE, ELLE A FAIT APPEL À UNE ARCHITECTE PAYSAGER FRAÎCHEMENT DIPLÔMÉE ET À L'ARCHITECTE PAYSAGER DU PARC NATIONAL DES CÉVENNES.

UN DIAGNOSTIC APPROFONDI A ÉTÉ EFFECTUÉ SUR PLUSIEURS MOIS.

Cette étude a permis de mettre en avant la grande diversité des paysages cévenols représentés dans le Parc, qui reflètent très bien la situation de vallée et son peuplement forestier varié.

C'est un lieu d'exception qui mérite d'être mis en avant.

Pour valider ses objectifs et ses contraintes, un atelier a été mis en place constitué par des personnes présentes dans les commissions environnement et culture et motivées pour réfléchir à le rendre plus accessible à toute la population.

Trois groupes de travail se sont réunis pour réfléchir sur 4 grands thèmes :

- ENTRÉES & SIGNALÉTIQUE
- MOBILIER & ÉQUIPEMENTS
- THÉÂTRE DE VERDURE
- CHEMINEMENTS



IL EN EST RESSORTI LES CONCLUSIONS SUIVANTES :

Le Parc a des limites floues et des informations d'accès sont discordantes

» Il faudrait retravailler la signalétique qui permette à la fois de rendre plus lisible les différentes entrées et référencer la biodiversité remarquable.

Le mobilier est dépareillé et abîmé

» Il faudrait choisir du mobilier de préférence en bois local pour remplacer l'existant. Des bancs pourraient être installés afin que tous puissent profiter du paysage, lire ou se reposer. Il convient de réhabiliter le parcours sur le devoir de mémoire des "poilus" de la première guerre mondiale.

Le théâtre de verdure est un lieu de rencontre, il reste encore quelques beaux vestiges qu'il faudrait entretenir

» Il serait nécessaire de le sécuriser (risques de chute) et pour en profiter davantage, prévoir un auvent amovible qui protégerait le public et les artistes des intempéries. Ce lieu pourrait devenir un véritable lieu d'échanges et de rencontres culturelles tout au long de l'année. L'idée d'un cheminement a également été évoqué, permettant aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes de traverser le parc plus facilement. Malheureusement, ce genre de travaux très onéreux engendrerait des nuisances trop importantes sur la flore et la faune et pourrait dénaturer le Parc dans son ensemble. Cette idée a donc été évincée.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE RESSOURCERIE SUR LE TERRITOIRE SUD LOZÈRE

La thématique de la gestion et du réemploi de nos déchets est devenue une priorité majeure pour les politiques européennes et françaises qui prônent en priorité la prévention, la réduction et favorisent le réemploi des déchets. Cette priorité est renforcée depuis 2020 par le programme national de prévention des déchets et par la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) qui porte des objectifs ambitieux pour orienter l'économie française vers une économie circulaire.

En 2008, le SICTOM des Bassins du Haut-Tarn, en collaboration avec divers partenaires, avait initié un travail d'étude pour l'implantation d'une ressourcerie sur son territoire. Ce travail, à l'époque, n'avait malheureusement pas permis d'établir à un modèle économique viable.

Dans le cadre du développement de l'économie circulaire en Occitanie avec le soutien de la Région et de l'ADEME, les élus de la commune de Florac Trois Rivières ont souhaité relancer cette démarche.

Suite au recrutement du bureau d'étude Cap3C, un diagnostic précis du territoire dans son organisation actuelle a été établi prenant en compte ses acteurs locaux, l'estimation des gisements réemployables, les modèles techniques et économiques envisagés, jusqu'aux hypothèses d'implantation in situ d'une ressourcerie.

Le 2 décembre dernier, Cap3C rendait sa copie après une année d'étude, en présence de plusieurs associations locales et d'institutionnels.

Les conclusions du diagnostic montrent tout d'abord qu'il existe un vivier important d'acteurs associatifs sur le territoire, dynamiques et volontaires mais ne disposant pas encore des moyens et des compétences pour porter, en l'état, une ressourcerie sur le territoire.

Cette étude révèle toutefois le besoin clairement établi de doter le territoire (Sud Lozère) d'activités de réemploi, celui-ci, très rural, étant encore trop peu desservi.

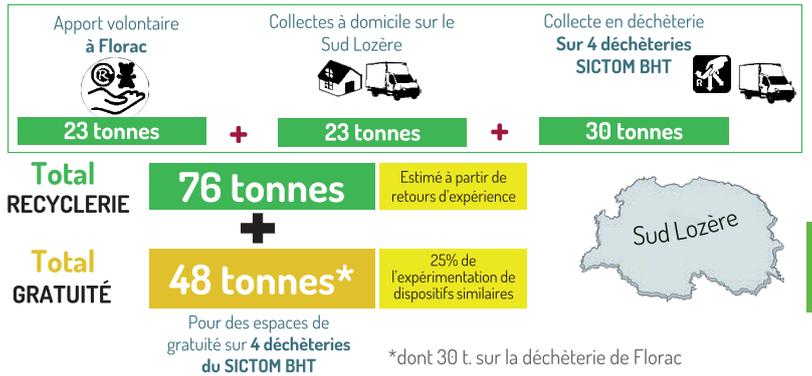
La quantité de gisements potentiels estimée par le bureau d'étude conforte cette idée de mise en place d'une ressourcerie car, estimée à 76 tonnes sur 5 ans (répartie entre les apports volontaires, les collectes à domicile et la collecte sur les 4 déchetteries du bassin du Haut Tarn), celle-ci représenterait un volume non négligeable d'objets et matériaux réemployables.

La création d'une ressourcerie et de services associés seraient alors une véritable opportunité pour apporter une offre nouvelle de services aux habitants (solutions de réparation, d'équipement à moindre coût...), créer des emplois locaux non délocalisables mais aussi apporter du lien social en créant un lieu d'animation.

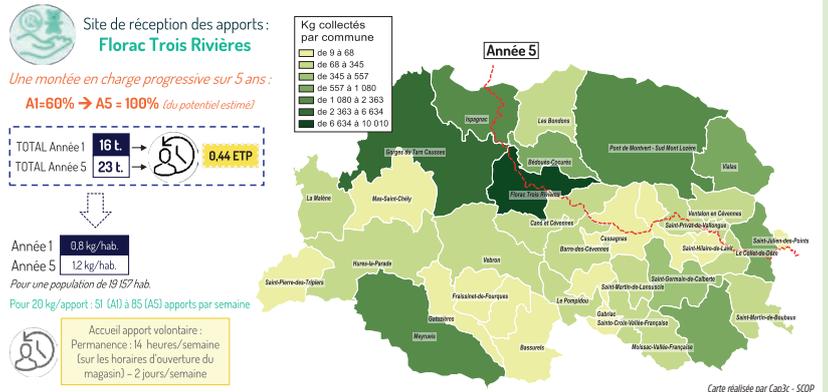
Une implantation sur la zone de la déchetterie de Florac paraît pertinente, toutefois la réflexion doit se poursuivre concernant la création d'un "pôle d'économie circulaire" intégrant le réemploi de façon cohérente. A l'heure actuelle, aucun porteur de projet n'a clairement été identifié parmi les acteurs locaux.

La réflexion suit son cours quant à la recherche d'un opérateur en capacité de porter le projet (acteur local, collectif local, acteur hors territoire susceptible de s'implanter sur le sud Lozère...) qui, nous l'espérons, concrétisera ce projet ambitieux mais indispensable pour notre territoire.

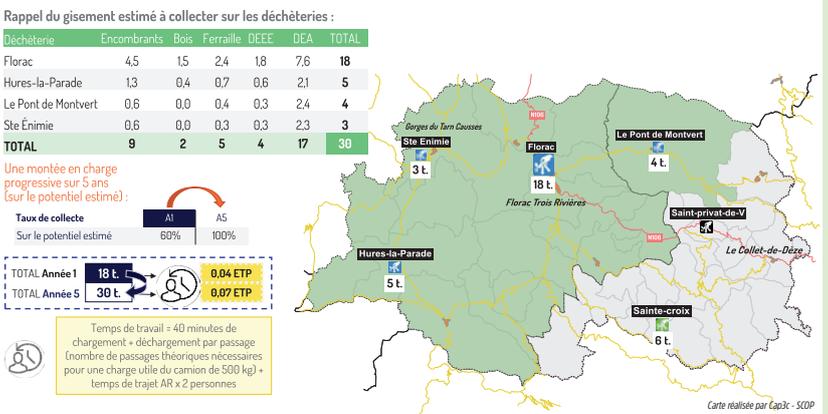
RAPPEL : LE GISEMENT POTENTIEL DÉPENDANT DES DISPOSITIFS DÉPLOYÉS



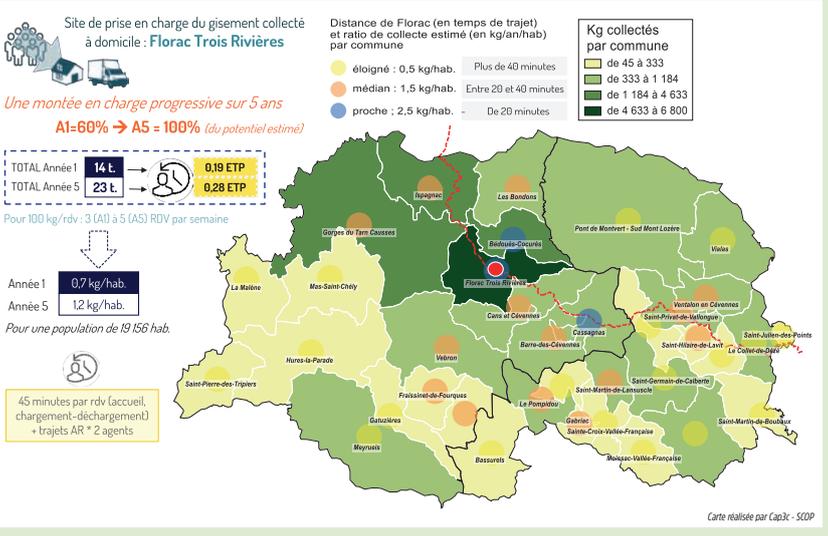
LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



LA COLLECTE SUR DÉCHÈTERIES



LA COLLECTE À DOMICILE



RETOUR SUR LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)

LE CCAS VIENT EN AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ET/OU FRAGILISÉES SOCIALEMENT EN ORGANISANT L'AIDE SOCIALE AU PROFIT DES HABITANTS DE LA COMMUNE.

AINSI, LE CCAS A POUR RÔLE DE LUTTER CONTRE L'EXCLUSION, D'ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES, DE SOUTENIR LES PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP ET DE GÉRER DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DESTINÉS AUX JEUNES.

POUR CETTE ANNÉE 2022, MARQUÉE PAR UNE BAISSÉ IMPORTANTE DU POUVOIR D'ACHAT, LE CCAS A ŒUVRÉ, DANS LA MESURE DE SES POSSIBILITÉS, POUR AIDER AU MIEUX LES FLORACOIS.

- L'aide apportée aux jeunes de 18 à 25 ans pour financer leur permis de conduire a été revalorisée à hauteur de 400€ au lieu de 200€.
- La commission permanente a également attribué, selon des critères de ressources, des aides alimentaires ou financières qui ont permis de régulariser des situations délicates.
- Aussi, et en partenariat avec Véolia, une aide versée sous forme de "chèque eau" a pu être attribuée aux personnes rencontrant des difficultés de paiement.
- La subvention attribuée au Fonds de Solidarité pour le logement, aide au paiement du loyer, a été reconduite et revalorisée à 1 000€.



- Des actions spécifiques ont été menées en faveur de nos aînés. En effet, il est proposé aux personnes de plus de 75 ans soit de partager en fin d'année un moment convivial autour d'un repas, soit de bénéficier d'un bon de 25€ à dépenser dans les commerces de la ville. Ce bon a été majoré de 5€ par rapport à l'année dernière. Une aide au dispositif de téléassistance, gage de sécurité pour les personnes âgées ou handicapées, a aussi été mise en place. Le CCAS va également conventionner avec les organismes partenaires pour prendre en charge 10€ par mois et par bénéficiaire (aide attribuée selon conditions de ressources). Enfin, grâce à un conventionnement avec l'Hôpital de Florac, la commune participe au service du portage de repas à domicile.
- Suite aux conflits survenus en Ukraine, le CCAS a souhaité apporter son soutien au peuple Ukrainien en abondant de 5 000€ le fonds de solidarité destiné à apporter une aide d'urgence aux victimes.

CULTURE | ANIMATIONS JUMELAGE

RENCONTRES ET PARTAGES POUR LES SERVICES CIVIQUES DE LOZÈRE



Du jeudi 1^{er} au samedi 3 décembre 2022 ont eu lieu la formation Civique et Citoyenne et la Journée de cohésion des services civiques de Lozère avec comme objectifs la rencontre, la réflexion, le partage et les échanges.

La dizaine de participants sont engagés dans différentes structures telles que : le Réel-CPIE de Lozère, la mairie de Florac Trois Rivières et celle de Chanac, le Sporting Club Langonais, le Parc National des Cévennes, l'association "Epi de Mains" à l'Espinass, le Secours Populaire de Langogne, le foyer rural "Les P'tits Cailloux" et le FR Civam.

Les deux premiers jours se sont déroulés à Bec de Jeu (Balsièges) grâce au soutien de la Ligue de l'Enseignement. Lors de la première journée ont été proposés plusieurs ateliers sur la notion d'engagement qui définit le principe du service civique. Les volontaires ont également réfléchi à leur projet d'avenir.

Le vendredi, des ateliers ludiques autour de la transition écologique ont permis aux jeunes d'être sensibilisés à ces enjeux d'actualité. Par la suite, ils ont réfléchi à ce qu'ils peuvent mettre en place dans leur structure afin de réduire les consommations d'énergie, de mieux gérer les déchets...

Pour finir, dans le cadre de la Quinzaine régionale du service civique en Occitanie organisée par la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), les Services Civiques ont participé à une journée de cohésion. Dans un premier temps, Cyprien PELLET, guide/animateur spéléologie les a accueilli à Castelbouc pour une matinée de découverte des grottes souterraines des gorges du Tarn. La journée s'est poursuivie avec Caroline GAGNIÈRE, naturopathe (auto-entreprise Naturoline), sur des ateliers d'éducation au goût. Dégustations de soupes, de pains et de fromages étaient au programme pour appréhender les mécanismes du goût !

Ces trois jours étaient organisés par le Réel-CPIE de Lozère, porteur d'un agrément d'intermédiation de services civiques, et accompagne des structures membres du réseau dans leur projet d'accueil de jeunes volontaires. Il était en partenariat avec la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport).

INFOS : contact@reel48.org ou 04 66 45 17 46



VOS DÉMARCHES EN LIGNE

DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de travaux en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le temps que la mise en place soit faite sur tout le territoire du département par la Direction Départementale des Territoires de la Lozère (service instructeur des dossiers d'urbanisme), la commune de Florac Trois Rivières est à présent opérationnelle pour réceptionner par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, les déclarations préalables de travaux et les demandes de certificats d'urbanisme.

» <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

La transmission des demandes en Mairie, sous format papier reste cependant possible.

DEMANDES D'ÉTAT CIVIL

Les demandes de copies d'acte de naissance, de mariage et de décès ayant eu lieu à Florac ou à La Salle-Prunet peuvent se faire également par voie dématérialisée. Celles-ci seront envoyées uniquement par courrier postal au domicile du demandeur, dans un délai d'un mois maximum à réception de la demande.

» <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

Ces demandes peuvent également être adressées par courrier électronique via le site Internet de la Commune.

DEMANDES DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU DE PASSEPORT

Une pré-demande peut être effectuée au préalable sur le site ANTS uniquement (ATTENTION aux sites frauduleux où le prix s'avérera plus cher que le prix réglementé).

» <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Il sera nécessaire d'imprimer le formulaire correspondant ou de noter le numéro de la pré-demande avant de se rendre en Mairie accompagné des pièces justificatives nécessaires. Il est aussi possible de compléter un formulaire CERFA papier, à télécharger ou à retirer en Mairie.

ATTENTION : la prise de rendez-vous est OBLIGATOIRE pour cette démarche et se fait par téléphone uniquement.

DEMANDES D'INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE

Celles-ci sont également possibles en ligne, accompagnées de sa pièce d'identité et de son justificatif de domicile ou de résidence sur la Commune.

» <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Un formulaire papier peut également être retiré à l'accueil de la Mairie.

.....●
À partir du 1^{er} janvier 2023, les plages horaires pour les RDV concernant les demandes de CNI/Passeport sont les suivantes :

- Mardi matin • Mercredi • Jeudi après-midi • Vendredi après-midi

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Romain DURAND, aux heures d'ouverture de la Mairie
 Par tél. : 04 66 45 00 53
 Par mail : accueil@floractroisrivieres48.fr



7

Les vœux DE LA MUNICIPALITÉ



Cette année, la municipalité a enfin pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune, après deux années perturbées par la pandémie. A cette occasion Madame le Maire, entourée du conseil municipal, de Madame la Sénatrice, de M. le Préfet et M. le Sous-Préfet ainsi que de M. le Président de la Communauté de Communes, a prononcé un court discours devant un parterre de citoyens et de membres de la communauté locale venus en nombre.

Après avoir souhaité à tous une année placée sous le signe de la santé et de la réussite, Madame le Maire a tout d'abord exposé le petit fascicule réalisé pour l'occasion, présentant un bilan des actions réalisées à mi-mandat mais aussi celles en cours et à venir (celui-ci est disponible en mairie pour ceux qui n'auront pu être présents ce jour).

Elle a ensuite évoqué les réalisations importantes de la municipalité de ces dernières années, comme la rénovation de l'îlot Dides, la construction du parking de la maison du parc national et du tourisme ou encore la réflexion sur le cheminement en cœur de ville avec une priorité toute particulière donnée aux mobilités douces et aux piétons.

Madame la Maire a également souligné les projets en cours, notamment la rénovation de l'îlot Puel, la révision du PLU, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation des écoles publiques ou encore la mise en place d'un budget participatif qui permettra la concrétisation de projets portés par la population.

Elle a aussi tenu à remercier tout particulièrement les commerçants, les entreprises et l'ensemble du tissu associatif qui contribuent au développement local, partenaires essentiels pour la réalisation des projets engagés et la promotion culturelle sur le territoire. Une exposition leur était d'ailleurs consacrée afin que tous soient mis à l'honneur.

La cérémonie s'est terminée par un grand buffet concocté par les agents de la mairie, avec au menu : verrines froides et chaudes, mignardises salées et sucrées, et galette des rois, le tout arrosé de champagne ! Une occasion pour les habitants de se retrouver, de discuter et d'échanger ensemble.

Cette cérémonie aura permis un réel moment de convivialité, comme souhaité par Madame la Maire et l'ensemble du conseil municipal, afin de commencer l'année avec enthousiasme et optimisme et de réaffirmer la présence de la municipalité aux côtés de tous.

“ **Tant qu'il reste des choses à faire, imaginons-les et réalisons-les !** ”



8

Nouvelle ligne de bus Florac/Alès

UN PAS DE PLUS VERS
UNE MEILLEURE MOBILITÉ
EN SUD LOZÈRE !



Les élus du PETR Sud Lozère ont été très heureux d'inaugurer en décembre dernier la nouvelle ligne régulière li0 sur notre territoire.

- » Après 2 ans de négociations entre les élus et la Région, un bus li0 relie désormais Florac à Alès deux jours par semaine : le mardi et le jeudi.
- » Le départ de Florac se fait à 9h45 à l'ancienne gare pour une arrivée à Alès à 11h, à la gare routière.
- » Pour le retour depuis Alès, deux horaires de départs sont possibles, à 12h10 et 18h, pour une arrivée à Florac à 13h20 et 19h10.
- » Le ticket est au tarif unique de 2€ par trajet et gratuit pour les moins de 4 ans.
- » Il est possible de réserver un départ depuis Ispagnac (arrêt à la demande) au 04 66 65 19 88.

Retrouvez toutes les infos et grille horaires sur le site de la mairie de Florac.

N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous car cette ligne très bénéfique pour tous l'est particulièrement pour nos aînés qui doivent se rendre dans les structures de soins à Alès. Bon voyage à tous !



RETOUR SUR UNE SAISON AU Relais des Cévennes

Le Relais des Cévennes a fermé ses portes au public le lundi 12 décembre après une première saison encourageante.

En effet, depuis début mai, ce ne sont pas moins de 1 800 clients qui ont été reçus au sein du gîte communal : randonneurs, cyclistes, motards ou vacanciers en visite en Lozère ; le Relais a su séduire un vaste panel de clients français et internationaux.

La variété de l'offre d'hébergement, avec différents tarifs proposés, ainsi que la grande capacité d'accueil, près de 75 lits, rendent le Relais particulièrement attractif pour les clubs de randonneurs ou de sportifs qui réservent déjà pour la saison prochaine.

En 2023, les prestations resteront inchangées :

- Trois types de nuitées pour satisfaire le plus grand nombre (dortoirs, chambres individuelles ou partagées, chambres avec sanitaires privés).
- Restauration pour la clientèle : dîner, petit-déjeuner et pique-nique proposés dans le même esprit ; travailler en local avec des produits du terroirs.

L'objectif pour la saison à venir est de continuer sur cette lancée : satisfaire la clientèle et s'ouvrir en local.

Trois salles de réunions sont maintenant disponibles à la location pour des rencontres familiales, professionnelles ou autres événements nécessitant une capacité d'accueil de groupes.

Le Relais des Cévennes ouvrira fin mars 2023 pour une nouvelle saison estivale !

Pour toutes informations, contactez Fanny
Par tél. : 06 44 05 33 68
Par mail : relaisdescevennes@gmail.com





LES COMMERÇANTS S'ORGANISENT PAR QUARTIER !

Sous l'impulsion du manager de commerces et en coordination avec l'association des commerçants "C'ouvert", les commerçants se réunissent maintenant chaque trimestre par quartier économique !

L'IDÉE : PERMETTRE AUX COMMERÇANTS VOISINS DE SE RÉUNIR POUR DISCUTER DE LEUR PLACE COMMERCANTE, DE CE QU'IL S'Y PASSE, DE CE QU'ILS AIMERAIENT Y FAIRE, EN RÉSUMÉ, DE TOUT CE QUI CONCERNE DIRECTEMENT LEUR QUARTIER !

Deux premières réunions avec les commerçants de la place de la mairie et de l'avenue Monestier ont déjà eu lieu et seront suivies très prochainement par une réunion des commerçants de l'esplanade et de la zone.

Une initiative qui porte ses fruits, permettant l'émergence d'échanges constructifs et confirmant l'envie commune de faire vivre sa rue !

Les sujets abordés ont été nombreux, mais le fil rouge des échanges a été l'amélioration du cadre des rues et places commerçantes, avec notamment l'enrichissement du travail de réflexion sur le cheminement piéton, co-réalisé par Martine Bourgade, adjointe en charge des commissions Environnement et Thomas Rivé.

Ce cheminement vise à rendre plus agréable la déambulation des piétons et des cyclistes dans les rues de Florac, en aménageant les espaces pour qu'ils soient à la fois plus sécurisants, en apaisant les zones de rencontres entre les voitures et les habitants, et plus agréables, en travaillant sur des décorations urbaines afin d'embellir la commune.



L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

SAISON 1 : LE LANCEMENT



> L'équipe du pôle Loisirs Nature

Depuis maintenant un an, un grand changement s'est opéré au sein de l'organisation du tourisme : l'Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes regroupe désormais l'office de tourisme et le service Tourisme durable, Loisirs de Pleine Nature de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes.

Plus qu'un simple changement de statut (Etablissement Public d'Intérêt commercial), c'est surtout une nouvelle ambition pour le territoire : intégrer les notions d'activité touristique et résidentielle ainsi que la gestion des espaces de loisirs de pleine nature qui en sont un des fondements de notre territoire. Ainsi l'Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes un engagement fort dans un développement économique durable, respectueux de notre environnement naturel, de nos paysages préservés et du bien-être des habitants.

Autre information, concernant plus particulièrement les hébergeurs : c'est maintenant l'agence qui gère la taxe de séjour pour le compte de la communauté de communes. La commune de Florac-Trois-Rivières est représentée au sein du comité de direction (présidé par Henri COUDERC) par Flore THEROND et Claudie MARTIN en tant que titulaires et Sylvette HUGUET suppléante.

Des groupes projets ont été institués, chargés d'éclairer le Comité de direction sur des sujets thématiques précis, chacun disposant d'un référent élu.

Claudie MARTIN est référente pour le Groupe "Finances, RH, Qualité et RSE", Christine PITAT, pour le groupe "Accueil et des publics", Christel CARUSO anime le groupe "Prospective et Développement" tandis que Muriel SIMON et Jean-Philippe LANGLOIS co-animent le groupe "Sports Loisirs Nature".

Après une étape complexe mais indispensable de mise en place organisationnelle pour assurer un fonctionnement optimum des services, notre équipe est au complet et en ordre de marche.

INFOS :

<https://www.solutions-pro-tourisme.fr/l-agence-le-territoire/>

RESSOURCES HUMAINES

DÉPART EN RETRAITE

DE MIREILLE CLÉMENT & CLAUDIE ROUVIÈRE

À l'occasion de la fête de fin d'année, les élus et collègues municipaux ont souhaité à Mireille CLEMENT et Claudie ROUVIÈRE une bonne retraite.

Madame le Maire a remercié Claudie ROUVIÈRE et Mireille CLEMENT, deux collègues emblématiques de l'école maternelle, parties à la retraite respectivement en avril et décembre 2022, pour leur carrière passée aux écoles de Florac et pour leur bienveillance à l'égard des enfants qu'elles ont accompagnés avec un grand professionnalisme.

Nous leur souhaitons le meilleur pour profiter un maximum de cette retraite bien méritée !



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE & ÉDUCATION AUX GOÛTS

10

Durant l'année 2022, la Mairie de Florac Trois Rivières a poursuivi ses efforts d'amélioration de la restauration scolaire. Après avoir instauré une tarification sociale en 2020 avec le repas à 1€ pour la tranche tarifaire la plus basse, et avoir en 2021 formé les cuisiniers afin de basculer vers une cuisine "de marché" utilisant plus de 50 % de produits bios et 30 % de produits locaux comme l'exige la loi Egalim, c'est une nouvelle étape en 2022 qui a été franchie.

En effet, proposer aux élèves de nouveaux plats et de nouveaux goûts engendre automatiquement des réactions, positives ou négatives... En fonction de son histoire familiale, de son éveil aux goûts, de son appétit, de son âge, les enfants ne réagissent pas de la même façon. Ainsi, pour accompagner cette mutation culinaire, la commune a souhaité travailler sur l'éducation aux goûts et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Épaulée par le CPIE48, ce projet a été fédérateur : il a mobilisé tous les acteurs gravitant autour de la cantine municipale : élèves et enseignants des écoles publiques de Florac, cuisiniers et personnels de service, mais aussi, élèves et enseignants de l'école privée ainsi que ceux des écoles publiques de Bedouès-Cocurés et Vébron qui bénéficient des repas en liaison chaude.



Tableau de pesée journalier - Ecole de : *Lucyette Aguilhon - Florac*

Date : *Vendredi 22 Juin 2022*

Le menu (Noter le plat dans chaque case correspondante)	Quantité calculée en kg (à renvoyer dans le service)	1 ^{er} service MATELELE	2 ^e service ÉLÉMENTAIRE	3 ^e service ÉLÉMENTAIRE	Total en kg
Entrée : <i>Salade de légumes</i>	<i>2,4kg</i>	<i>0,485</i>	<i>0,272</i>		
Plat principal : <i>Magret de Canard</i>	<i>5,6kg</i>	<i>0,278</i>	<i>0</i>		
Accompagnement : <i>Clémentine</i>	<i>4,8kg</i>		<i>0,049</i>		
Produit laitier : <i>ST FRANÇOIS</i>	<i>2,4kg</i>				
Dessert : <i>Pâtisserie</i>	<i>0,16kg</i>	<i>0,034</i>			



C'est Audrey BONFANTI, du domaine du Ventouzet, qui a orchestré une grande partie de ce projet. Assistée par des enseignants volontaires, des séances de pesées ont jalonné différents temps du projet pour mesurer l'impact des actions mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Celles-ci étaient multiples : actions de sensibilisation aux goûts pour les scolaires, mais aussi sensibilisation à l'éducation aux goûts pour les personnels de service, et formation en cuisine dispensée par David MONIER pour utiliser au mieux les produits frais (cuisson lente, utilisation des "épluchures"...). Des temps de concertation ont aussi été mis en place pour réfléchir à l'amélioration du fonctionnement de la cantine (réservation, bruit du réfectoire, grammage des plats, organisation...).

Au final, toute cette énergie débauchée est payante. On constate une baisse de 48 % du gaspillage alimentaire entre le début et la fin de l'année... Cette baisse provient à la fois d'une optimisation du grammage des plats proposés par les cuisiniers en fonction de l'âge des enfants, et de la sensibilisation de ces derniers pour diminuer le gaspillage.

Ce projet a été financé en partie par un appel à projet "Développer et pérenniser une alimentation saine, locale et durable en restauration collective" dans le cadre du plan France Relance, et par la participation au programme "Lait et Fruits à l'école" de l'Union Européenne.

A noter que ce projet d'amélioration de la restauration collective a permis, en partie, de contenir les coûts d'augmentation des matières premières constatés en 2022, ce qui conforte notre commune à poursuivre sa politique alimentaire dans cette voie qualitative et de proximité les années prochaines.

LE BUDGET

APPEL À PROJETS DÉPARTEMENTAL «ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE»

MONTANT PRÉVU
8 000,00€
52%

PROGRAMME EUROPÉEN «LAIT ET FRUITS À L'ÉCOLE»

MONTANT PRÉVU
3 714,39€
24%

AUTOFINANCEMENT

MONTANT PRÉVU
3 545,61€
23%



MONTANT TOTAL : 15 260€



LES CHIFFRES CLÉS

MOYENNE NATIONALE DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
110G

DÉBUT DU PROJET
GASPILLAGE DE 111,54G EN MOYENNE POUR UN PLATEAU DE 470G

FIN DU PROJET
GASPILLAGE DE 54,45 G EN MOYENNE POUR UN PLATEAU DE 470G

OPTIMISATION DES GRAMMAGES
BAISSE DE 15 % DU MOYEN DU PLATEAU

EXEMPLE DE L'ÉVOLUTION DU GASPILLAGE POUR UN MÊME PLAT

		AVRIL	% DE GASPILLAGE	JUIN	% DE GASPILLAGE
 RÔTI DE BŒUF	Quantité servie	72 g	40,28%	62 g	5,65%
	Gaspillage	29 g		3,5 g	
 DUO DE CHOUX	Quantité servie	97 g	55,67%	54 g	12,96%
	Gaspillage	54 g		7 g	



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX



La venue de nos partenaires pour le Comité de Pilotage a été l'occasion d'organiser l'inauguration officielle des nouveaux locaux du campus de Florac.

Le ruban a été coupé par Flore THÉRON, Maire de Florac Trois Rivières, aux côtés de Laurent SUAU, Maire de Mende, de M. BERTRAND, Conseiller départemental, de M. BAYLE, Conseiller régional, de M^{me} TRIBOUT-DALLE, Inspectrice de l'Éducation nationale représentante du DASEN et de M^{me} ROBERT, directrice de l'Institut Agro de Florac.

La visite des locaux a ensuite permis à une cinquantaine d'invités de découvrir l'aménagement réalisé pour accueillir les étudiants du campus.

Enfin, un délicieux buffet préparé par l'équipe restauration de l'Institut Agro a clôturé ce joyeux moment.



Thierry Saint-Léger

LE VÉLO DANS TOUTE SON ÉPURE...

ON NE PARLE PAS DE VÉLO AVEC THIERRY SAINT-LÉGER, LES 66 ANS... LÉGERS, ASSUMÉS VOIRE OUBLIÉS.

ON PARLE D'HUMANITÉ, DE RENCONTRES, D'ÉMOTIONS EXPÉRIMENTALES, D'EXPÉRIENCES ÉMOTIONNELLES.

PORTRAIT D'UN "CAVALIER" DU VENT.

12

Le Cévenol cycliste (dans l'ordre !) fait donc du vélo mais pas n'importe lequel ; il s'agit d'un vélo à pignon fixe, sans dérailleur et sans roue libre ce qui implique un pédalage constant. Voilà pour la machine. Quant à l'utilisation, la pratique, elles concernent les fous de l'ultra-distance, une notion inimaginable pour le profane.

"J'ai commencé l'ultra-distance avec un dérailleur, comme le cycliste floracois. On va du point A au point B le plus vite possible et sans s'arrêter sur des distances considérables, parfois plus de 2 000 km, surtout aux États-Unis. En 2011, j'ai fait mon dernier Paris-Brest en "dérailleur", on était 6 cyclistes et on a pédalé comme des fous, moi comme lièvre. Je suis un donneur..."

En fait, c'est en 1998 que Thierry Saint-Léger se fixe sur le "fixe" soit un 42x17, le braquet le plus polyvalent selon lui : *"On passe partout, c'est vraiment polyvalent tandis que mes copains qui roulent en dérailleur peuvent tirer du 50x19, un braquet énorme et traumatisant."*



Le retour aux sources de "l'homme-vélo"

Le 42x17 ramène aux sources du cyclisme, celui du début du 20^{ème} siècle, celui de l'aventure, sur des distances énormes, sur des parcours où tout pouvait arriver, et tout arrivait.

Ce retour aux sources, à la force des mollets et surtout à celle d'un mental d'acier trempé, "l'homme-vélo" le vit toute l'année, depuis des années, au fil de kilomètres qu'il arrivera bientôt à ne plus compter. Car pourquoi compter ? L'essentiel, c'est de monter en selle et de tailler la route, au sens littéral du terme, et vivre le vélo comme une épure.

Thierry SAINT-LÉGER, c'est un mystique, un merveilleux fou pédalant, à sa (dé)mesure. Nous, on l'imagine heureux, sur sa route.

*De tout,
un peu, beaucoup...*

CHARLES TERRONT, LE PIONNIER, L'INSPIRATEUR

En 1891, Charles TERRONT (1857-1932) fait le premier Paris-Brest-Paris soit 1 200 km en 71 heures non-stop, il le gagne ; deux ans plus tard, il tourne 48 h au Vélodrome (Paris) et le compteur affiche 1 000 km. Son palmarès de cette fin du 19^{ème} siècle est impressionnant, il va même gagner des 100 miles en Angleterre.

Le Floracois se passionne pour ce monument du cyclisme français et mondial, tombé en déshérence.

Thierry SAINT-LÉGER se met dans la roue et l'esprit, il fait le parcours du premier Tour de France (1903) soit 9 jours, 2 500 km, en solo.

LE GRAND PROJET, LE RAID ABSOLU

Relier Saint-Petersbourg à Paris puis pousser jusqu'à Marseille où repose Charles TERRONT. C'est le grand projet reporté à 2023 : *"Je vais faire ce raid, en fixe bien sûr, parfois accompagné de quelques copains en "dérailleur". Et puis je relierai Marseille depuis Paris, de nuit, pour arriver au vélodrome des Olives. Le Saint-Petersbourg/Paris sera le dernier accomplissement des vagabondages (sur les traces de Mr Charles Terront) que j'ai effectué sur une période d'une vingtaine d'années."*

Tout cela peut sembler dingue mais l'homme-vélo parle de ce raid absolu avec une sérénité... himalayenne, et surtout une grand simplicité, une authentique humilité.

VERBATIM

"Quelle que soit la météo, je sors en vélo. Et quand je pars, je ne sais pas quand je vais rentrer. Parfois, j'ai bien peur de ne pas revenir..."

"J'ai fait la traversée des Alpes, en fixe bien sûr, soit 13 cols, 600 km et 53 heures de vélo. Une fois arrivé à Nice, je suis reparti sur le col de la Bonette."

"Je partirai peut-être un jour vers l'Himalaya et je laisserai mon vélo avant de partir à pied dans les montagnes. Et puis je resterai là-bas."

